

**Jean Daniel CHAOUI**  
**CONSEILLER ELU**  
**Madagascar**

## **ASSEMBLEE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER**



[www.afe.org](http://www.afe.org)

Tananarive, le 07 juin 2020

M. Patrick Perez  
Conseiller de Coopération et d'Action Culturel  
Monsieur Alain Fortin  
Consul Général

### **Objet : bourses annexes transports et restauration**

La situation créée par la crise sanitaire a modifié le fonctionnement des établissements scolaires du réseau AEFÉ dès le mois de mars 2020. De ce fait, les bourses scolaires attribuées pour les transports et pour la restauration n'ont pas bénéficié aux destinataires :

1. S'agissant des transports, on peut comprendre que les élèves n'ayant pas nécessité à se déplacer, ces bourses ne soient pas versées. Cependant diverses situations intermédiaires sont identifiables : le fait que certaines familles sans équipement informatique puissent avoir à venir dans les établissements scolaires chercher les documents pour « l'école à la maison » et à les rapporter, le fait que depuis la réouverture en province, les enfants ont un accès « limité » et « à tour de rôle » à l'école ce qui implique des déplacements « partiels » en rapport avec leur bourse.
2. S'agissant de la restauration scolaire, chacun a noté une prise en charge tardive du problème. Aujourd'hui, il semble que la distribution de « panier repas » par les prestataires soit la norme avec 1 panier par semaine. Merci de me confirmer cette information. Néanmoins ce dispositif induit plusieurs questionnements : Est-il généralisé sur tout le réseau ? Les parents ayant à se déplacer pour venir chercher le « panier », cela nous ramène au point 1 de prise en charge des transports. Il semble que le coût des paniers/semaine soit inférieur aux bourses prévues pour les familles. Qu'en-est-il ? Si c'était le cas, pourquoi les familles concernées ne bénéficieraient-elles pas, avec le reliquat, de tickets d'achat de vivre à l'exemple de la pratique mis en place par les OLES ? En province, lorsque les enfants ne viennent que deux jours par semaine à l'école, que devient « la bourse restauration » ? Pourquoi n'y-a-t-il aucune coordination entre les paniers accordés par EFM et les paniers accordés par l'EGD, les familles pouvant être les mêmes, l'EGD ayant refusé de communiquer et d'échanger sur ce point avec EFM !

64 Bis FM Morondava Antehiroka  
AMBOHIDRATRIMO 105  
MADAGASCAR

E-mail : [jd.chaoui@blueline.mg](mailto:jd.chaoui@blueline.mg)  
Blogg : <http://adfe-madagascar.blogg.org/>  
Tél: (00 261) 20 22 589 20  
Mobile: (00 261) 32 40 283 36

A mon sens, les conséquences de l'arrêt de la restauration scolaire n'ont pas été, dans un premier temps, identifiées par l'administration, avant que les associations de parents d'élèves ne tirent « la sonnette d'alarme ». La réponse a ensuite tardé à se mettre en place et la solution du « panier repas » ne fait pas l'unanimité comme meilleur réponse.

Cet ensemble de constats jette le trouble sur la gestion et la situation des points présentés. Je souhaite, en qualité d'élue, conseiller consulaire, que les acteurs en charge de ces questions puissent me présenter un état des lieux au jour d'aujourd'hui sur ce qui a été fait sur ces questions.

Ce courrier comme votre réponse n'auront pas de caractère confidentiel. J'interviens en effet à la demande de nombreuses familles et de plusieurs associations qui souhaitent une information sur ces questions.

Je vous présente, Monsieur le Consul général, Monsieur le COCAC, l'expression de mes respectueuses salutations.

Copie associations de parents d'élèves  
Copie Chefs d'établissement  
Copie collectif des OLES et Consuls Honoraires

Jean-Daniel Chaoui

